

Nos tarifs 2025

HEBERGEMENT

* Vous êtes domicilié dans le département de l'Allier :

Tarif Journalier, hébergement permanent chambre simple : **62.99 €**

Tarif Journalier, hébergement permanent chambre double : **60.32 €**

Comprenant : - le Tarif hébergement chambre simple : 56.67 €
ou le Tarif hébergement chambre double : 54.00 €
- le Ticket Modérateur ou Gir 5/6 : 6.32 €

Tarif Journalier, hébergement temporaire chambre simple : **52.99 €**

Tarif Journalier, hébergement temporaire chambre double : **50.32 €**

Comprenant : - le Tarif hébergement chambre simple : 56.67 €
ou le Tarif hébergement chambre double : 54.00 €
- le Ticket Modérateur ou GIR 5/6 : 6.32 €
- Participation du Conseil Départemental - 10 €

* Vous n'êtes pas domicilié dans le Département de l'Allier

TARIF Journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

Soit :

Le tarif hébergement : 56.67€ (ou 54.00€) + 23.48€ Dépendance Gir 1/2 : 80.15 €

Le tarif hébergement : 56.67€ (ou 54.00€) + 14.90€ Dépendance Gir 3/4 : 71.57 €

Le tarif hébergement : 56.67€ (ou 54.00€) + 6.32€ Dépendance Gir 5/6 : 62.99 €

Tarif – de 60 ans : 76.49 €

Tarif réservation : 36.29€ / jour

Le jour de votre admission, vous devrez verser un mois d'avance au Trésor Public de MONTLUCON :

Hébergement permanent :

- un dépôt de garantie (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : **1 952.69€** soit 31 jours à 62.99 € (**1 869.92€** si chambre double)

Hébergement temporaire supérieur à 1 mois* :

- un dépôt de garantie (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : **1 642.69€** soit 31 jours à 52.99 € (**1 559.92€** si chambre double)

** Si hébergement temporaire inférieur à 1 mois : nombre de jour x (tarif hébergement journalier correspondant + GIR 5/6)*

EN CAS D'HOSPITALISATION

Forfait hospitalier : **20€**

*** Vous êtes domicilié dans le département de l'Allier :**

Les 3 premiers jours : minoration du GIR 5-6

A partir du 4^{ème} jour : minoration du GIR 5-6 + forfait hospitalier

(Ce mode de facturation peut varier selon les autres départements).

AUTRES TARIFS

Libération de chambre après décès :	36.29€ (max 6 jours après décès)
Chambre mortuaire :	36.29€ (à partir du 4 ^{ème} jour)

Repas visiteurs :	7.00€ (jour normal)
	13.00€ (jour de fête)

Pécule dans le cas d'une Aide sociale	124€ (par mois)
---------------------------------------	------------------------

Prestation coiffure :

Coupe HOMME	
ou résident en fauteuil coquille/alité	10€

Shampooing/coupe /brushing	24€
Shampooing/coupe /brushing + couleur	34€
Shampooing/coupe /brushing + permanente	39€
Shampooing/coupe /brushing + mèches	39€